

M. Baetz estime que la rapidité du progrès technologique pose le défi suivant au développement social des dix prochaines années: comment assurer aux individus un revenu convenable et un niveau de vie satisfaisant.

Faisant allusion à certains programmes canadiens novateurs, entre autres: Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales, M. Baetz a résumé, pour les congressistes, les questions et hypothèses qu'il en tire: "Est-ce un effort désespéré et de dernier recours pour accorder 'du pain et des jeux' entrepris par un pays dont les programmes et la politique de la jeunesse sont insuffisants, ou est-ce un signe des temps à venir pour tous les pays industrialisés?"

MISSION D'ÉTUDE EN URSS SUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Une délégation canadienne composée de cinq membres représentant le Gouvernement et l'industrie du Canada s'est rendue le mois dernier en URSS, afin d'y étudier les méthodes antipollution utilisées par les industries fondées sur la forêt.

Organisme chargé de la coordination de la visite, Environnement Canada a annoncé que la mission d'étude sur la lutte contre la pollution a duré environ deux semaines, pendant lesquelles diverses fabriques de pâtes et papiers ont été visitées.

A son programme, la délégation comptait une visite à l'Institut de recherche scientifique d'URSS, à Leningrad, des circuits de visites de fabriques de pâtes, à Kotlas et au lac Baïkal, ainsi qu'une visite à l'Institut de Sibirie chargé des travaux de conception des fabriques de pâtes et papiers, à Irkoutsk. La délégation a terminé son voyage à Moscou par des entretiens avec des représentants du ministère soviétique chargé de l'industrie des pâtes et papiers.

La tournée a été organisée par le groupe d'étude international des industries fondées sur la forêt, groupe qui a été formé sous les auspices de la Commission mixte canado-soviétique sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie.

LE RÔLE DE LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE

Le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Alastair Gillespie, a invité l'industrie à affermir l'économie canadienne et à créer des emplois par la recherche dans des domaines nouveaux et par le développement orienté vers le marché.

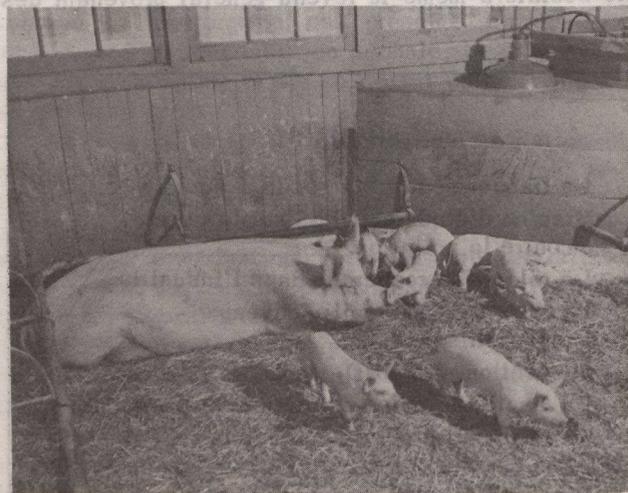
En vertu de la nouvelle politique de recours à l'entreprise privée adoptée par le Gouvernement fédéral et dont M. Gillespie a révélé les détails pour la première fois, l'industrie sera chargée d'exécuter une part toujours plus grande de la recherche et du

développement qui incombe au Gouvernement. Cette politique a pour but de s'assurer que les résultats de la recherche et du développement se traduisent par une capacité accrue de l'industrie canadienne.

Toutefois, a fait remarquer M. Gillespie, le Gouvernement maintiendra sa propre compétence dans le domaine scientifique et les installations de recherche et développement des divers ministères et organismes continueront de jouer un rôle de premier plan.

"Le Gouvernement mise sur le fait que le secteur privé, étant en contact plus étroit avec le consommateur et connaissant bien ses besoins, produira des "dérivés" techniquement plus perfectionnés permettant de renforcer la capacité industrielle du Canada et, par la même occasion, sa position concurrentielle. Le principal facteur de la croissance économique est le perfectionnement technique et, la Recherche et le développement constituent la pierre angulaire de ce dernier."

Le ministre a comparé la décision du Gouvernement à une "ligne de partage des eaux". Il s'agit d'une orientation fondamentale de la politique gouvernementale et d'une autre preuve de la confiance dont témoigne le Gouvernement face à la capacité du secteur privé qui peut offrir des produits, des méthodes de traitement et des services nouveaux, si la conjoncture est favorable. On s'attend à ce que l'accent mis sur ce genre de recherche et développement au niveau de l'industrie crée de nouveaux emplois pour les Canadiens. Grâce à cette politique, l'industrie pourra sans aucun doute envisager la production de nouveaux biens et services qu'elle n'aurait peut-être pas considérée autrement.



Un producteur de porcs qui achète un animal de reproduction non éprouvé joue à "pile ou face". Cet aléa peut être évité par l'achat d'un animal qui a prouvé sa valeur au Contrôle d'aptitudes. Le programme national de Contrôle d'aptitudes relève de la Division des bestiaux du ministère de l'Agriculture du Canada.